

LA SANTÉ MENTALE

- Anciens Combattants Canada s'est engagé à s'assurer que les vétérans et les membres des Forces armées canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada admissibles ainsi que leur famille ont accès au soutien en santé mentale dont ils ont besoin, au moment où ils en ont besoin.
- Anciens Combattants Canada finance un réseau de 11 cliniques pour blessures liées au stress opérationnel (BSO) à l'échelle du pays et neuf points de services additionnels pour BSO situés plus près d'où habitent les vétérans.
- De plus, les vétérans admissibles peuvent avoir accès à environ 12 000 professionnels de la santé mentale à l'échelle du Canada, qui sont autorisés par le Ministère, et un Service d'aide d'Anciens Combattants Canada qui offre un service téléphonique sans frais 24 h sur 24, du soutien psychologique fourni en personne par un professionnel, du soutien aux personnes en deuil et des services d'aiguillage à l'intention des vétérans, des anciens membres de la Gendarmerie royale du Canada, et des membres de leur famille ou de leurs aidants qui sont touchés par des difficultés personnelles ou des problèmes de santé mentale.

CONTEXTE – SANTÉ MENTALE

Anciens Combattants Canada finance un réseau de 11 cliniques pour blessures liées au stress opérationnel (10 cliniques externes et une clinique de traitement en résidence) à l'échelle du pays, ainsi que des points de service satellites situés plus près d'où habitent les vétérans. D'autres points de services satellites pour blessures liées au stress opérationnel ouvriront leurs portes au pays en fonction des besoins.

Les cliniques pour blessures liées au stress opérationnel donnent accès (par voie d'aiguillage) à une équipe multidisciplinaire constituée de professionnels en santé mentale qui offrent des services d'évaluation et de traitement spécialisés aux vétérans, aux membres des Forces armées canadiennes, ainsi qu'aux anciens membres et aux membres actifs de la Gendarmerie royale du Canada et à leur famille, et qui comprennent ce qu'ils ont vécu et leurs besoins uniques.

Les vétérans admissibles peuvent aussi avoir accès à un réseau national de plus de 12 000 professionnels en santé mentale indépendants à l'échelle du Canada, qui sont autorisés par le Ministère à offrir des traitements en santé mentale.

Le Service d'aide d'Anciens Combattants Canada (1-800-268-7708) ou ATS (1-800-567-5803) offre un service téléphonique sans frais 24 h sur 24, et des services en personne de soutien psychologique, de soutien aux personnes endeuillées et d'aiguillage aux vétérans, aux anciens membres de la Gendarmerie royale du Canada, aux membres de leur famille ou aux dispensateurs, à proximité d'où ils habitent.

LifeSpeak est également disponible. Il s'agit d'une ressource libre-service en ligne qui comprend 900 courtes vidéos et balados mettant en vedette des experts en la matière qui fournissent de l'encadrement, des conseils et des recommandations sur des sujets qui nous concernent tous, de la dépression à la nutrition, en passant par la santé financière et l'éducation des enfants. On y propose des séances « Demandez à l'expert » qui peuvent être consultées de manière anonyme. Adresse URL : veterans.lifespeak.com. Mot de passe : canada (en minuscules). LifeSpeak est également disponible sous la forme d'une application mobile gratuite téléchargeable sur l'Apple Store ou sur Google Play.

Le Programme de soutien social : blessures de stress opérationnel (SSBSO) offre des services confidentiels de soutien par les pairs aux membres des Forces armées canadiennes et aux vétérans aux prises avec un traumatisme lié au stress opérationnel, ainsi qu'à leurs familles. Ces services sont fournis par des coordonnateurs du soutien par les pairs et du soutien aux familles et des bénévoles formés à cet effet, qui ont une expérience personnelle de ce genre de problèmes, et qui sont familiers avec les services et ressources offerts par ACC dans la collectivité.

Numéro sans frais : 1-800-883-6904; adresse URL : ssbso.ca.

Une version des Premiers soins en santé mentale à l'intention des vétérans canadiens, qui met l'accent sur l'expérience du vétéran, est également disponible dans le cadre d'un partenariat établi avec la Commission de la santé mentale du Canada pour offrir une formation de base en santé mentale à la communauté des vétérans de partout au Canada.

Anciens Combattants Canada a collaboré avec plusieurs partenaires à l'élaboration d'une série d'applications en ligne et mobiles offertes gratuitement, à l'intention des vétérans et de leurs familles, qui comprennent Coach ESPT Canada, LifeSpeak, Connexion TSO, la Ressource en ligne sur les blessures liées au stress opérationnel pour les aidants naturels, le tutoriel Les vétérans et la santé mentale et un Programme d'apprentissage en ligne pour les aidants naturels.

En mai 2018, Anciens Combattants Canada a établi un centre d'excellence sur le trouble de stress post-traumatique et les états de santé mentale connexes en partenariat avec Services de santé Royal Ottawa. Le centre d'excellence a ouvert ses portes officiellement en juin 2019 et travaille afin d'élargir les réseaux canadiens de cliniques et de recherche existants en santé mentale. L'objectif consiste à accroître la création et la diffusion d'une nouvelle expertise canadienne sur la santé mentale des militaires et des vétérans, la prévention du suicide et les problèmes de toxicomanie.

En date du 1er avril 2018, le gouvernement avait investi 147 millions de dollars sur six ans afin d'élargir l'accès au Programme pour les familles des vétérans. Ce programme vise à répondre aux besoins uniques des membres des FAC en voie de libération pour des raisons médicales, des vétérans libérés pour des raisons médicales et de leur famille. Lorsqu'une famille fait la transition de la vie militaire à la vie après le service, elle peut avoir accès au Programme pour les familles des vétérans afin d'obtenir de

l'information sur la santé et le bien-être en général, ainsi qu'à la Ligne d'information pour les familles et à ConnexionFAC.ca.

De plus, le ministère de la Défense nationale et Anciens Combattants Canada ont mis au point une Stratégie conjointe de prévention du suicide. La Stratégie a été présentée le 5 octobre 2017 et comprend des plans d'action complets d'Anciens Combattants Canada et des Forces armées canadiennes. La stratégie de prévention du suicide d'Anciens Combattants Canada comporte 63 mesures à prendre, et 81 % de ces mesures ont été réalisées ou sont mises en œuvre.